

## SERVICE DE L'ALGÉRIE.

**TABLE DU COMMANDANT.** — 1<sup>re</sup> catégorie : Gouverneur général, sous-gouverneur, préfets, membres des conseils généraux, inspecteurs généraux du service télégraphique, ingénieur général des ponts et chaussées — 2<sup>e</sup> catégorie : Secrétaire général du gouvernement, membres du conseil supérieur, conseillers rapporteurs et secrétaires du conseil de gouvernement, chef de bureau du secrétariat général, inspecteur général des travaux civils, inspecteurs des établissements d'instruction publique ouverts aux indigènes, inspecteur spécial de la topographie, inspecteur central des établissements de bienfaisance, inspecteur central des prisons, directeur de l'observatoire, commissaire de la république près les chemins de fer algériens, secrétaires généraux de préfecture, sous-préfets, conseillers de préfecture, commissaires civils, chefs de bureau de préfecture, directeurs et inspecteurs de l'enregistrement et domaines, inspecteurs des contributions directes, directeurs et inspecteurs de contributions diverses, inspecteur chef du service télégraphique en Algérie et inspecteurs provinciaux, inspecteur chef et directeurs du service des postes en Algérie, conservateurs et inspecteurs des forêts, ingénieur en chef des ponts et chaussées, ingénieur en chef du service des mines, architectes en chef des bâtiments civils, inspecteurs chefs du service topographique, directeurs de ports et chefs du service de santé, commissaire central de police à Alger, directeurs des collèges arabes-français et de l'école normale primaire.

**TABLE DE L'ÉTAT-MAJOR.** — Sous-chefs et bibliothécaires-archivistes du secrétariat général, commis principaux et commis ordinaires du secrétariat général, conservateur du mobilier du gouvernement général, commissaires de surveillance administrative, sous-chefs de bureau, commis principaux et ordinaires des préfectures, greffiers des conseils de préfecture, secrétaires des sous-préfectures, secrétaires des commissariats civils ; vérificateurs, conservateurs des hypothèques, premiers commis de direction et receveurs de l'enregistrement et domaines ; contrôleurs principaux, premiers commis principaux, contrôleurs et premiers commis des contributions directes ; sous-inspecteurs, contrôleurs, receveurs particuliers, commis principaux et receveurs principaux de contributions diverses ; receveurs-entreposeurs et contrôleurs des poudres à feu ; sous-inspecteurs, directeurs de transmission, chefs de station et commis principaux du service télégraphique ; contrôleurs, receveurs principaux, receveurs et commis principaux des postes ; sous-inspecteurs, gardes généraux et gardes généraux adjoints des forêts ; ingénieurs ordinaires des ponts et chaussées ; ingénieurs ordinaires des mines ; architectes ordinaires, inspecteurs principaux, inspecteurs ordinaires et vérificateurs des bâtiments civils ; vérificateurs du service topographique, vérificateurs chefs du service des poids et mesures ; capitaines de port et capitaines de santé ; directeurs, inspecteurs, médecins et pharmaciens des prisons et maisons centrales ; directeurs des pépinières du gouvernement ; personnel enseignant et administratif des collèges arabes-français et de l'école normale primaire.

**TABLE DES ASPIRANTS** — Surnuméraires du gouvernement général, de l'administration provinciale, de l'enregistrement et des contributions directes ; commis surnuméraires et commis coloniaux de contributions diverses ; employés et employés surnuméraires du service télégraphique ; commis ordinaires et distributeurs des postes ; élève ingénieur, conducteurs principaux, conducteurs embrigadés, conducteurs auxiliaires, garde-magasins, régisseurs comptables, commis comptables, dessinateurs, expéditionnaires et commis auxiliaires des ponts et chaussées ; élèves ingénieurs, gardes principaux, gardes, géologue, manipulateur de chimie et employés des bureaux du service des mines ; secrétaires-expéditionnaires, autres commis de bureau, comptables et gardes-magasins des bâtiments civils ; triangulateurs, géomètres, élèves-géomètres et commis de bureau du service topographique ; vérificateurs adjoints et auxiliaires des poids et mesures ; secrétaires des ports et santé ; inspecteurs des pêches ; greffiers-comptables et commis aux écritures des prisons et maisons centrales ; élèves des lycées, des collèges et des différentes écoles du gouvernement.

**TABLE DES MAÎTRES.** — Huissiers (gouvernement général et administration provinciale) ; surveillants européens, facteurs et surveillants indigènes du service télégraphique ; brigadiers-facteurs et facteurs des postes ; brigadiers et gardes français des forêts ; piqueurs des ponts et chaussées ; inspecteurs des quais et pilotes, gardes-pêches, gardiens-chefs des prisons et maisons centrales.

**PASSAGERS À LA RATION.** — Garçons de bureau, chaouchs et gens de service (gouvernement général et administration provinciale) ; chaouchs de l'enregistrement et des contributions directes ; porteurs de contraintes et chaouchs de contributions diverses ; chaouchs des poudres à feu ; piétons indigènes du service télégraphique ; gardiens de bureau et chaouchs des postes ; agents indigènes, préposés à la surveillance et chaouchs des forêts ; surveillants et chaouchs des ponts et chaussées, garçons de laboratoire et chaouchs des mines, garçons de bureau et chaouchs des bâtiments civils, chaouchs du service topographique et des poids et mesures ; gardes et canotiers des ports, santé et pêches ; gardiens ordinaires, surveillants et agents secondaires des prisons et maisons centrales ; agents subalternes et gens de service des lycées, collèges et écoles du gouvernement.

**Ministère des finances (1).**

**TABLE DU COMMANDANT.** — 1<sup>re</sup> catégorie : Inspecteurs généraux des finances, directeur général des contributions directes, directeur général des forêts, directeur général des pos-

(1) Pour le classement des agents de ce département employés aux colonies, voir ci-après au Ministère de la marine.